

Guy Lessard  
président

Anjou, le 20 avril 1998

Monsieur Jean-Pierre Proulx, Président  
Groupe de travail sur la place de la religion à l'école  
Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation  
C.P. 6128, Succursale Centre-Ville  
MONTRÉAL (Québec) H3C 3J7

Monsieur,

Comme suite à la vôtre, dans le cadre de vos travaux sur la place de la religion à l'école et dans laquelle vous manifestiez le désir de connaître la pensée de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE) sur la question et particulièrement sur deux volets, à savoir :

1. « clarifier les attentes des parents [...] de même que celle des acteurs immédiats de l'école et plus particulièrement, des enseignantes et des enseignants et des directions de l'école ».
2. « prendre en considération les points de vue des principales confessions religieuses et les groupes porteurs d'une vision séculière de l'éducation ».

Le Conseil d'administration de notre organisme a étudié la question et a décidé de vous rappeler les positions antérieurement prises par la FQDE sur le sujet.

D'entrée de jeu, voici donc, en rappel, la position défendue par la FQDE lors des États généraux sur l'éducation :

« ... nous croyons que les États généraux doivent permettre des échanges sur le statut confessionnel de l'école ou, plus largement encore, sur les services éducatifs dispensés sur une base linguistique ou confessionnelle.

Comme point de départ de ces échanges, nous pourrions utiliser les dispositions du Rapport Corbo qui, rappelons-le, proposait, tant pour le primaire que pour le secondaire, qu'il y ait une école non confessionnelle reconnaissant l'existence d'une dimension religieuse et éthique dans l'expérience humaine. **Au primaire**, cette école donnerait à tous les élèves un enseignement de morale naturelle et (considérant l'âge des élèves et la

responsabilité correspondante de leurs parents) il incomberait aux parents et aux institutions religieuses de définir les contenus particuliers de la formation religieuse qui serait transmise aux enfants, si les parents en faisaient le choix. **Au secondaire**, cette école donnerait un enseignement de morale naturelle durant les trois premières années, tandis que dans les deux dernières, une place serait consacrée à l'étude du phénomène religieux; les cours à option, durant ces deux dernières années, pourraient accueillir un enseignement à caractère religieux. Tant au primaire qu'au secondaire, il faudrait également préciser les orientations à prendre avec les élèves appartenant à d'autres religions ».

*De plus, la confessionnalité*

« est un sujet fondamental qui, malheureusement, divise les interlocuteurs en deux camps irréductibles. Voilà, à notre avis, l'exemple concret d'une situation d'ambiguïté qui perdure depuis trop longtemps, qu'il semble impossible de régler par consensus et où les décisions doivent être prises par l'État de qui dépendent les finalités du système et les grandes orientations du réseau.

Les quatre premières options que vous évoquez dans votre dernier document (re : document des États généraux) nous apparaissent pleines d'embûches et nous entrevoyons difficilement leur possibilité de réalisation. Le cinquième scénario est celui que nous privilégions et à partir duquel nous voulons vous suggérer quelques modifications ou éclaircissements.

Lorsque vous dites **laïcisation complète du système scolaire**, nous comprenons que vous faites référence à un système organisé en dehors des conceptions ou des modèles religieux. Nous partageons cette approche qui vient, si l'on peut dire, " défaire " le mode d'organisation actuel mais nous croyons qu'il faudrait aussi préciser que le nouveau système scolaire québécois serait désormais organisé sur une base linguistique.

Lorsque vous parlez du **remplacement de l'enseignement religieux**, nous ne sommes pas d'accord avec l'alternative que vous proposez. À nos yeux, un cours de morale et un cours d'éducation civique n'ont pas le même sens, ne visent pas les mêmes buts et ne font pas nécessairement appel aux mêmes valeurs. Nous préconisons plutôt un enseignement de morale naturelle obligatoire pour tous, tant au primaire qu'au secondaire.

Enfin, nous partageons totalement l'idée que l'on offre en option, au deuxième cycle du secondaire, un **enseignement consacré à la culture religieuse**.

En terminant, nous ne pouvons que souhaiter que nos décideurs politiques aient vraiment, cette fois-ci, la volonté de régler la question pour le plus grand bien du système scolaire québécois plutôt que pour toutes sortes d'autres motifs étrangers à l'éducation ».

*D'autre part, quoi que retenant comme les plus valables nos positions présentées lors des États généraux, nous comprenons que la Ministre ait dû se gouverner autrement au regard de cette question et cela amène, par voie de conséquence, de sérieux problèmes appréhendés dans les écoles : problèmes de choix et problèmes d'organisation.*

*Les problèmes de choix se poseront pour un vécu, une culture et des convictions de valeurs propres à chaque milieu et ne faisant pas nécessairement ni unanimité ni même consensus et amèneront des rixes et déchirements à certains égards.*

*Les problèmes organisationnels, quant à eux, se poseront comme découlant des problèmes de choix et seront souvent reliés au nombre d'élèves à satisfaire et dont le choix différera des autres choix faits.*

*Ces problèmes organisationnels quant au nombre seront doublés des difficultés amenées par la diminution des ressources irrémédiablement imposées aux écoles. De cela et d'autres aspects, les directions d'école écoperont.*

*En conclusion, à ce stade du débat toujours présent, les directions d'école du Québec ne peuvent que réaffirmer leur position antérieure, soit celle axée sur l'orientation d'une laïcisation complète du système scolaire.*

*Vous assurant, Monsieur, de la collaboration des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement membres des associations affiliées à la FQDE, je vous prie de bien vouloir recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

Guy Lessard  
Président